



Accompagnement régional en faveur de la compétitivité et de la transition des entreprises du tourisme

4 avril 2025 à Agen

« Plus que jamais, l'avenir du tourisme en Nouvelle-Aquitaine repose sur un modèle plus durable, plus respectueux de nos ressources, de notre culture et de nos habitants »

Alain Rousset



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Quelques chiffres-clés

Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine (2019)



29 millions de touristes



12,3 milliards d'euros de retombées économiques directes

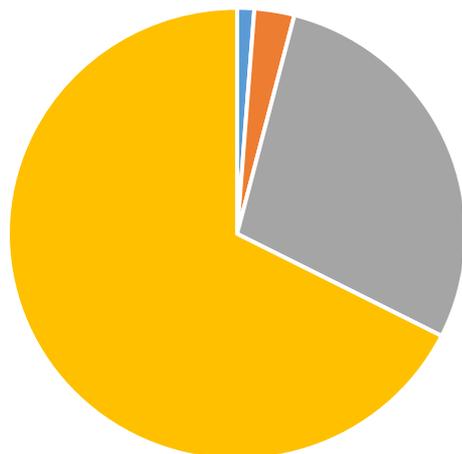


182 millions de nuitées



142 000 emplois touristiques

Aides régionales en Lot-et-Garonne (2019-2024) : 81 projets soutenus à hauteur de 6 460 429€



- Aides au conseil
- Structuration touristique & transitions
- Hébergements
- Valorisation des filières touristiques



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Cadre de la politique régionale en matière de tourisme : **la feuille de route tourisme durable (2023-2028)**

**NÉO
TERRA**
DEMAIN
DEVIENT
POSSIBLE

Objectif : accélérer la transition du secteur touristique en minimisant ses impacts sur l'environnement

4 priorités régionales

- 1. Anticiper les effets du changement climatique par l'adaptation des activités touristiques des entreprises**
- 2. Structurer l'offre de tourisme local par le tourisme durable**
- 3. Accueillir mieux les visiteurs et accompagner le recrutement des compétences**
- 4. Mettre en lumière une offre touristique éco-responsable pour une stratégie marketing renouvelée**



10 actions phares déclinées en 39 ambitions mises en œuvre par les têtes de réseaux et les filières professionnelles



Domaine d'intervention : compétitivité et transitions des entreprises

Hôtellerie indépendante

- Accompagner un projet global (création, modernisation, extension) d'établissement hôtelier indépendant intégrant des investissements sur les chambres et les espaces communs
- Favoriser les investissements en faveur d'un tourisme durable

CIBLES

- ✓ Etablissements hôteliers indépendants classés 2 à 5* après travaux
- ✓ Entreprises, associations, collectivités territoriales, établissements publics (hors chaînes intégrées ou franchises, SCI et entreprises individuelles)
- ✓ Ouverture minimum de 6mois/an et 5k€ de capital social

MODALITES DE L'AIDE

- Travaux intérieur et extérieur*, de confort, d'équipements/mobiliers et de logements de saisonniers (9 lits maximum)
- Travaux de diversification des services de l'hôtel (si +50% des dépenses portent sur chambres et espaces communs)
- Minimum : 50k€ de dépenses
- Aide** : de 15 à 25% (dépenses plafonnées à 400k€)

*Exclusions : travaux et matériaux en régie directe, VRD, assainissement, piscine...

**Contexte budgétaire régional : aide plafonnée à 20% en 2025



Camping de tourisme indépendants

- Accompagner un projet global de création, modernisation ou extension portant sur les travaux et équipements essentiels au camping et au développement de nouveaux services en réponse aux besoins de la clientèle
- Favoriser les investissements en faveur d'un tourisme durable

CIBLES

- ✓ Campings de tourisme indépendants ou chaîne volontaire classés 3* à 5* après travaux
- ✓ Entreprises, associations, collectivités territoriales, établissements publics,
- ✓ Non éligibles : SCI, entreprises individuelles, PRL, chaînes intégrées, aires naturelles
- ✓ 5k€ de capital social

MODALITES DE L'AIDE

- Travaux d'investissements* et d'équipements (emplacements, réception, blocs sanitaires, zones loisirs...), dont des équipements complémentaires (services pour camping-cars, accueil vélos...) et de logements de saisonniers (9 lits maximum)
- Minimum : 50k€ de dépenses (travaux)
- Aide** : 15 à 25% (dépenses plafonnées à 400k€)

*Exclusions : travaux et matériaux en régie directe, VRD, assainissement...

**Contexte budgétaire régional : aide plafonnée à 20% en 2025



Meublés de tourisme (+10 personnes)

- Développer une offre de locations saisonnières au regard de la carence en hébergement touristique et uniquement sur les territoires ne présentant pas de tension en logements à l'année
- Favoriser les investissements en faveur d'un tourisme durable

CIBLES

- ✓ **Création d'une activité**, dans un bâtiment existant et de caractère, commercialisé en une seule unité, classé minimum 3 étoiles après travaux
- ✓ Entreprises (hors SCI, autoentreprises, entreprises individuelles, indivisions), associations, collectivités territoriales, établissements publics
- ✓ 5k€ de capital social minimum

MODALITES DE L'AIDE

- Travaux intérieur et extérieur*, de confort, équipements/mobiliers et travaux en faveur de de l'accessibilité
- Minimum : 50k€ de dépenses
- Aide** : 15 à 25% (dépenses plafonnées à 150k€)

Les projets situés sur les communes en zones A/B1/B2 sur la tension de logements ne sont pas éligibles

**Exclusions : travaux et matériaux en régie directe, devis de matériaux seuls, devis -500€HT, création ou modernisation de piscine*

***Contexte budgétaire régional : aide plafonnée à 20% en 2025*

Hébergements dédiés au tourisme social

- Aider la création dans un bâti existant, la modernisation, l'extension d'hébergements du tourisme social, et à sa diversification d'activité pour les : villages de vacances, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres de vacances

CIBLES

- ✓ Maitrise d'ouvrage publics et privés (uniquement structures de l'ESS ou entreprises avec plan d'actions dédié à l'inclusion sociale)
- ✓ SCI éligibles, uniquement si constituées pour solliciter des financements de l'Agence Nationale pour les chèques vacances

MODALITES DE L'AIDE

- Travaux* de gros œuvre, de second oeuvre (hébergement, espaces collectifs d'accueil, de restauration, équipements de loisirs) et de confort
- Minimum : 50k€ de dépenses
- Aide** : 25%
 - Dépenses plafonnées à 1M€ sauf pour les Centre de vacances, plafond à 500k€

*Exclusions : travaux et matériaux en régie directe, dépenses d'entretien courant

**Contexte budgétaire régional : aide plafonnée à 20% en 2025



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme (NACT)



Objectif : renforcer les fonds propres des entreprises souhaitant franchir un cap via le développement de leur actif immobilier et lever les emprunts nécessaires pour financer les investissements.

Crédit Mutuel
ARKEA

 **CAISSE
D'ÉPARGNE**
Aquitaine Poitou-Charentes

 **AQUITAINE
EXPANSION**

La SEM NACT soutient les entreprises du secteur touristique qui ont un fort besoin de transformation par un investissement immobilier (projet situé entre 500k€ et 4M€).

Accompagnement sous forme de prise de participation minoritaire ou de portage immobilier.

CIBLES

TPE/PME

Hôtel, hôtel-restaurant, hôtellerie de plein air, résidence de tourisme, parc résidentiel de loisirs, centre de vacances, village de vacances, auberge de jeunesse, équipements culturels et de loisirs, autres projets d'investissements touristiques innovants (multi-activités, hybrides...), relocalisation d'activités et d'équipements touristiques en rétro-littoral (recul du trait de côte).

Contact : Olivier Gilles Durand

- ogdurand@na-croissancetourisme.fr
- 07 88 38 88 67



Axe 1.3 « Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs »

- Soutenir les investissements des PME liés à la modernisation, au développement, à l'industrialisation, à la mutation ou diversification des appareils productifs intégrant notamment les enjeux de la transition numérique, écologique et énergétique et à l'implantation ou la relocalisation de nouvelles activités

CIBLES

- Sont éligibles les hôtels de tourisme, les campings de tourisme, les parcs résidentiels de loisirs à location de parcelles et les résidences de tourisme (classement Atout France exigé après travaux)
- PME inscrites au RCS (hors SCI)

MODALITES DE L'AIDE

- Les projets accompagnés pourront prendre la forme de programme d'investissement matériel, immobilier, d'ingénierie, de conseil
- Minimum : 1 000 000€ de dépenses éligibles
- Aide : 100k€ minimum à 400k€ maximum (selon régimes d'aides d'Etat)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Ressources

Mathilde LE ROCH

Chargée de mission Tourisme
Service Transition Economique & des Territoires

Mail : mathilde.le-roch@nouvelle-aquitaine.fr
06.16.22.13.90

Direction : tourisme@nouvelle-aquitaine.fr

Liens ressources régionales :

[Tourisme | Guide des Aides Nouvelle Aquitaine](#)

[Feuille de route Tourisme durable Nouvelle-Aquitaine](#)